

MARÉE NOIRE: LES BRETONS VICTIMES DE LA LOI DU FRIC

34^e année - FEVRIER 1988 - N° 328 - 6 F

LE PAYS BRETON

M 1682 - 328 - 6 00 F



3791682006004 03280

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES
PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ÎLE-DE-FRANCE
Abonnement 1 an : 100 F ; de soutien : 140 F
C.C.P. Paris 12.199.90 G (Union des Sociétés Bretonnes)
19, rue du Départ (14^e) - Tél. 43.20.58.46 - Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC

**Nous exigeons
que les pollueurs
soient réellement
les payeurs !**

(voir ci-contre éditorial)

EDITORIAL

LA LOI

1978 au large de Brest un pétrolier est en difficulté par suite d'avarie. Le remorquage est demandé. Finalement la « Standard Oil » propriétaire de l'Amoco Cadiz refuse, jugeant excessif le prix demandé par la compagnie de remorquage.

Conséquence le bateau s'échoue sur les rochers face à Portsaill. C'est la plus grande marée noire qu'on ait connue jusqu'alors.

La loi de l'argent a prévalu sur l'intérêt public, sur l'écologie, sur le travail de milliers de personnes sur la vie d'une région.

1983 dix ans après, à l'issue d'une action judiciaire menée avec une remarquable tenacité, le juge de Chicago rend son verdict : les dégâts sont évalués à 600 millions, le vous accorde 46 millions.

Les intérêts de la société multinationale pèsent plus lourds dans la balance que ceux des 90 communes de Bretagne et de toute la population de la région.

Ce n'est pas que le propriétaire soit insolvable, loin de là ! En 1986 la Compagnie Amoco a déclaré la coquette somme de 4,2 milliards de bénéfices nets. Même en ayant réglé les 600 millions demandés, la marge bénéficiaire de l'année restait confortable.

Oui, mais c'est compter sans la loi de l'argent. Le juge n'a pas voulu donner des espoirs aux autres pollues. Il a décrété que les pollueurs ne seront pas réellement les payeurs.

Par

Jean LE LAGADEC

« Selon que vous serez puissants ou misérables, vous serez blancs ou noirs » disait le maire de St-Michel-en-Grève, Georges Daniel, citant Lafontaine. Et François Jégou, maire de Plouguil posait la question brûlante : « Faut-il être milliardaire pour obtenir justice ? »

« Ce jugement est parfaitement lamentable », déclarait de son côté le maire de Plestin-les-Grèves, Roger Rioual, en ajoutant : « Avec cette somme, les communes vont à peine pouvoir payer leurs avocats ! »

Les Bretons sont indignés, révoltés. Faudra-t-il encore d'autres marées noires pour que la vie des hommes et leur environnement soient jugés plus respectables que les intérêts des sociétés pétrolières ?

N'est-il pas temps de faire passer la vie avant la bourse, l'homme avant le fric ?

Ce n'est pas seulement à Chicago que l'on raisonne à l'envers. Ceux qui ont décidé de ne pas construire le grand phare d'Ouessant sous prétexte qu'il coûtait trop cher n'étaient-ils pas dans le même état d'esprit ? Les valeurs de la mer, de l'écologie, de la pêche, du tourisme sont-elles donc secondaires ?

C'est sans doute vrai pour les sociétés multinationales qui, par définition, n'ont pas de patrie. Mais les Bretons n'acceptent pas ce système de valeurs comme une loi suprême et éternelle. C'est pourquoi, avec raison, ils réclament justice aux pollueurs.

Pour les mêmes raisons ils sont écœurés par le projet européen visant à geler un million d'hectares de terres dans la communauté européenne. Mettre de bonnes terres hors production quand on meurt de faim dans le monde, n'est-ce pas une tragique illustration de la loi de l'argent ?

Là encore ne serait-il pas plus conforme aux intérêts des hommes, producteurs et consommateurs (Bretons ou autres) de faire prévaloir la loi de la vie sur celle de l'argent ?

La Bretagne a tout à y gagner.

1 000 JOURS DE DÉTENTION POUR J.-P. KAUFFMANN LIBERTÉ POUR LES OTAGES DU LIBAN !

Joëlle KAUFFMANN : *La solidarité nous porte et aide les otages à vivre*

(entretien exclusif en page 5)

Marche Bretagne-Ile-de-France pour la solidarité
Rendez-vous le 16 février quai des Grands-Augustins à Paris

(voir page 5)



8 mars 1987 : le banquet régional annuel, à Bobigny, était placé sous le signe de la solidarité avec Joëlle Kauffmann et de l'action pour la libération des otages. Joëlle (docteur Brunerie, originaire de Quimperlé) était présente, communiquant son courage et sa volonté tenace à toute l'assemblée. Elle fut très chaleureusement applaudie. Pour l'assistance c'était aussi l'engagement d'être toujours aux côtés de Joëlle et ses enfants, jusqu'à ce que la famille soit enfin réunie. Notre photo, de gauche à droite : Raymond Chopin, maire-adjoint de Bobigny, Claudine Le Pors, Anicet Le Pors, Joëlle Kauffmann, Jean Le Lagadec, Suzanne Jaffrès, le docteur Paul Herzog, le docteur Marcelle Herzog-Cachin, Annik Jaume et Louis Janvier.

Banquet régional, Orly le 13 mars
(hommage à Marcel CACHIN et à tous les pionniers du mouvement breton)

Présidence : Anicet LE PORS, ancien ministre
(conseiller d'Etat - Président d'honneur de l'Union des Sociétés Bretonnes)

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT - RÉDUCTION DE 20 F AUX ADHÉRENTS

(voir page 6)

SAINT-DENIS

Hommage aux fondateurs de l'amicale

Le 10 janvier 1988 s'est tenu l'assemblée générale des Bretons de St Denis.

M. Brouhauc, maire-adjoint, représentait la municipalité et nous remerciant de l'attachement de la municipalité à la vie associative.

La volonté d'assurer par l'obtention d'un statut des lieux éparpillés. Le soutien sans réserve à Joëlle Kauffmann jusqu'à la libération de son mari ainsi que les cotisations et le soutien à son combat.

Après quelques démonstrations de son talent, le président Denis Selin, accompagné de M. Patrick Brouhauc, maire-adjoint de St Denis, et M. Le Lagadic, président de l'Union des Sociétés Bretonnes.

Vous souhaitez une bonne année et un travail pour tous, déclare M. Brouhauc, en terminant.

Après les divers votes du rapport financier et du rapport d'orientation, nous avons procédé à l'élection de la commission administrative dont voici la composition.

La liste de la Pesticote bretonne et la participation de l'amicale à divers événements en hommage à un héros breton.

Notamment pour la construction de la salle de la commune, garantissant 2 millions de heures de travail aux Bretons et le succès obtenu.

GOUSAINVILLE

INTENSE ACTIVITÉ DE FIN D'ANNÉE

Après le repas offert à ses « Anciens » l'initiative d'offrir un repas de Noël à l'intention de nos enfants.

Après le repas offert à ses « Anciens » l'initiative d'offrir un repas de Noël à l'intention de nos enfants.

Après le repas offert à ses « Anciens » l'initiative d'offrir un repas de Noël à l'intention de nos enfants.

Puis, une quarantaine de nos plus jeunes enfants, étaient réunis dans le local de l'ex-patronage à l'occasion de la fête de Noël.

Puis, une quarantaine de nos plus jeunes enfants, étaient réunis dans le local de l'ex-patronage à l'occasion de la fête de Noël.

Puis, une quarantaine de nos plus jeunes enfants, étaient réunis dans le local de l'ex-patronage à l'occasion de la fête de Noël.

PENSEZ À REGLER VOTRE ABONNEMENT

NOUVEAU MATÉRIEL D'INCENDIE. Spécialiste installation automatique au CO2 et HALON 1211/1301. Vente, pose et maintenance.

AGENCE I D F 965, RUE LOUIS-BLERIOT 78530 BUC (1) 39 56 09 36. FOURNISSEURS DE LA C.C.A.S. E.D.F., G.D.F., U.C.P.A. AVIONS DASAULT, BREGUET, COLLECTIVITÉS LOCALES.

Avec dynamisme

C'est l'expression qui résume le mieux le bilan de l'activité de l'Union des Sociétés Bretonnes, de ses amicales et de ses cercles au cours de cette nouvelle année.

C'est le 22 mars 1988 que Jean-Paul et ses camarades ont été enlevés. Il se trouvait au Liban son mari de journaliste, c'est devenu un otage. Et depuis c'est l'attente.

Le 16 février 1988 marque le 1 000^e jour de détention pour Jean-Paul Kauffmann.

Au millième jour de la terrible épreuve imposée à la famille Kauffmann, la détermination de Joëlle est aussi forte qu'au premier jour.

Dans la maison familiale devenue centre nerveux d'une action existentielle complexe, Joëlle est forte, accueillie avec une chaleur humaine sans précédent.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

Le 13 février, l'Assemblée générale pour l'année 1988 des Sociétés Bretonnes.

16 FÉVRIER, MILLIÈME JOUR DE DÉTENTION POUR J.-P. KAUFFMANN

La solidarité doit continuer pour la libération de tous les otages

Le 16 février 1988 marque le 1 000^e jour de détention pour Jean-Paul Kauffmann.

Et c'est mille jours de lutte pour Joëlle et tous ceux qui l'entourent, pour tous ceux qui refusent cette injustice cruelle.

Le 16 février 1988, ce millième jour symbolique sera une grande journée de l'action pour obtenir la liberté des otages.

L'Union des Sociétés Bretonnes sera la pour accueillir les marcheurs bretons de la liberté et nous demandons à tous ceux qui peuvent être présents aux côtés de Joëlle de venir vers 11 h 30 le mardi 16 février, au quai des Grands-Augustins.

Le mardi 16 février 1988, ce millième jour symbolique sera une grande journée de l'action pour obtenir la liberté des otages.

JOËLLE KAUFFMANN : LA SOLIDARITÉ NOUS PORTE ET AIDE LES OTAGES À VIVRE

« Après une année très, très noire, nous dit-elle, l'année remplit, il nous semble que quel que chose bouge. C'est de l'espoir que tout dépend, et qui nous émeut, nous réveille, nous donne du courage. »

« Dans la maison familiale devenue centre nerveux d'une action existentielle complexe, Joëlle est forte, accueillie avec une chaleur humaine sans précédent. »

« Les enfants (Alexandre) à douze ans, Grigorie à 14 ans, notamment supportent ce poids de l'attente, de la peur, de la tristesse, de la solitude. »

« Nous sommes convaincus que la solidarité doit continuer pour la libération de tous les otages. »

« Nous sommes convaincus que la solidarité doit continuer pour la libération de tous les otages. »

« Nous sommes convaincus que la solidarité doit continuer pour la libération de tous les otages. »

MONTREUIL

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

Assemblée générale le 7 février

LA MARCHÉ POUR LA LIBERTÉ DE QUIMPERLÉ À PARIS

La première action pour demander la libération de Jean-Paul Kauffmann a été organisée à Quimper en juin 1985.

Le mardi, la dernière étape conclut le dimanche 14 février au moment où le miracle de la liberté prendra le départ à 10 heures pour aller à Gorge-Nuée en passant par Poindrat et le val de Rennes.

Le mardi, la dernière étape conclut le dimanche 14 février au moment où le miracle de la liberté prendra le départ à 10 heures pour aller à Gorge-Nuée en passant par Poindrat et le val de Rennes.

Le mardi, la dernière étape conclut le dimanche 14 février au moment où le miracle de la liberté prendra le départ à 10 heures pour aller à Gorge-Nuée en passant par Poindrat et le val de Rennes.

Le mardi, la dernière étape conclut le dimanche 14 février au moment où le miracle de la liberté prendra le départ à 10 heures pour aller à Gorge-Nuée en passant par Poindrat et le val de Rennes.

Le mardi, la dernière étape conclut le dimanche 14 février au moment où le miracle de la liberté prendra le départ à 10 heures pour aller à Gorge-Nuée en passant par Poindrat et le val de Rennes.

Le mardi, la dernière étape conclut le dimanche 14 février au moment où le miracle de la liberté prendra le départ à 10 heures pour aller à Gorge-Nuée en passant par Poindrat et le val de Rennes.

Le mardi, la dernière étape conclut le dimanche 14 février au moment où le miracle de la liberté prendra le départ à 10 heures pour aller à Gorge-Nuée en passant par Poindrat et le val de Rennes.

Le mardi, la dernière étape conclut le dimanche 14 février au moment où le miracle de la liberté prendra le départ à 10 heures pour aller à Gorge-Nuée en passant par Poindrat et le val de Rennes.

Le mardi, la dernière étape conclut le dimanche 14 février au moment où le miracle de la liberté prendra le départ à 10 heures pour aller à Gorge-Nuée en passant par Poindrat et le val de Rennes.

Le mardi, la dernière étape conclut le dimanche 14 février au moment où le miracle de la liberté prendra le départ à 10 heures pour aller à Gorge-Nuée en passant par Poindrat et le val de Rennes.

Le mardi, la dernière étape conclut le dimanche 14 février au moment où le miracle de la liberté prendra le départ à 10 heures pour aller à Gorge-Nuée en passant par Poindrat et le val de Rennes.

Le mardi, la dernière étape conclut le dimanche 14 février au moment où le miracle de la liberté prendra le départ à 10 heures pour aller à Gorge-Nuée en passant par Poindrat et le val de Rennes.

Peinture - Papiers Peints - Moquette Vitrierie. Gros, demi-gros, détail. 55, av. Roger Salengro, Tél. 48.55.78.

A. BERAULT Diplômé d'Etat. Tél. 48.60.86.90. CHAMPIGNY-MAEUX

Peinture - Papiers Peints - Moquette Vitrierie. Gros, demi-gros, détail. 55, av. Roger Salengro, Tél. 48.55.78.

A. BERAULT Diplômé d'Etat. Tél. 48.60.86.90. CHAMPIGNY-MAEUX

Peinture - Papiers Peints - Moquette Vitrierie. Gros, demi-gros, détail. 55, av. Roger Salengro, Tél. 48.55.78.

A. BERAULT Diplômé d'Etat. Tél. 48.60.86.90. CHAMPIGNY-MAEUX

Peinture - Papiers Peints - Moquette Vitrierie. Gros, demi-gros, détail. 55, av. Roger Salengro, Tél. 48.55.78.

A. BERAULT Diplômé d'Etat. Tél. 48.60.86.90. CHAMPIGNY-MAEUX

LE BOURGET UNE JOYEUSE FETE

Ce dimanche, les Bretons du Bourget étaient venus nombreux dans cette salle des fêtes, mise à leur disposition par la Municipalité.

Grande était la joie des retrouvailles au pied du sapin décoré lumineux, éblouissant, premier et grand attrait de ce beau soir.

Mme Auzou appassait et, après avoir obtenu le silence, s'adressait à ses compatriotes, ouvre la Misa non sans déplorer et nous la ressentaient tous, une grande émotion, celle de M. Corre, notre président d'honneur, qui la malade résisté à son foyer. Toutes nos pensées affectueuses vont vers lui.

D'ici par un sketch de Raymond Soyres, « La Mégère folle », qui commencent les attractions.

Dominique Godin et son épouse se font les interprètes, l'assistance applaudit vivement ces jeux de scène qui avec un talent certain ont vécu cette pièce sous notre plus grande joie.

Puis, au piano, Sandrine Leva nous offre avec brio :

- Manfred de Bach
- Sonatine de Jean Loubou
- et le Clopin et son chien.

Silencieusement le piano sous les doigts de l'artiste fait vibrer l'assistance. La encore, les applaudissements nourris sont mérités. Et la fête continue.

Martine et Robert Peresse sont deux acteurs dont le talent et le dynamisme ont fait de leur spectacle une soirée mémorable, où le rire se mêle à la tristesse.

RESTAURANT DE L'ÉCOLE MILITAIRE

Mme GUICHOU - DOMMERGUE

Café - Brasserie - Fruits de mer

3, Place de l'École Militaire

Téléphone : 47.05.45.16

Service continu jusqu'à 1 heure du matin

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

« Le jour des coups », comédie en un acte de Georges Courteline, le silence est relatif.

CHATENAY-MALABRY Assistance nombreuse à l'assemblée générale

L'assemblée générale des Bretons de Chateaux Malabry a eu lieu à Fiacelle Jules Verne, devant une assistance relativement nombreuse.

Il est vrai que selon la tradition, le père Noël avait annoncé sa venue afin de goûter petits et grands.

Notre ami Alexis Le Goff, président de Chevilly Lanas et membre du Bureau de l'Union, représentait les Bretons de l'Île-de-France.

Il évoqua dans un propos bref, mais précis, les activités régionales et nationales de l'Union, son activité incassable pour défendre les langues et les cultures régionales, la tragédie que vient de traverser la Bretagne avec l'ouragan d'octobre, joint au chômage grandissant.

Il rappela les activités futures en 1988 et termina son intervention sous les applaudissements mérités.

Puis la tricolore, Anette Le Billan, avant de quitter ses fonctions, donna la musique à Didier en récompense de ses excellents efforts.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

« A bientôt le plaisir d'une nouvelle rencontre », dit-il.

DRAMATIQUE FIN D'ANNEE POUR QUATRE JEUNES GENS ET UNE PETITE FILLE QUI PERISSENT NOYÉS DANS DES VEICULES

Peu avant minuit, le soir de révéillon de fin d'année, M. Didier Le Naget, 20 ans, militaire en congé, se promenait dans le jardin de son appartement, lorsqu'il aperçut un feu d'artifice qui venait de partir.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

Il se précipita vers le lieu de l'explosion, mais ne trouva que des débris.

DOUBLE MEURTRE A PLOUEZEC Deux victimes de l'alcoolisme

Deux personnes ont été trouvées mortes au village de Saint-Rompin, près de Plouezec, en Plouezec. Un retraité de 59 ans, M. Joseph Le Quer, et sa voisine, Mme Marie-Claire Alarmon, 55 ans, sans profession, ont été retrouvés morts dans leur appartement, sans aucun signe de violence.

Dans la nuit, vers 2 heures du matin, Clotilde Guérin, 28 ans, regagna le domicile de ses parents à Larmoroux-Bellec, situé à 600 mètres des lieux du drame. Là, elle trouva son père et sa mère pour son anniversaire.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

LA ST-BARTHELEMY DES ETOURNEAUX

Les habitants de St-Barthélemy des Etourneaux ont été surpris par un incendie qui a éclaté dans leur appartement, sans aucun signe de violence.

Dans la nuit, vers 2 heures du matin, Clotilde Guérin, 28 ans, regagna le domicile de ses parents à Larmoroux-Bellec, situé à 600 mètres des lieux du drame.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

Le procureur de la République de Saint-Brieuc a ouvert une enquête sur la mort de ces deux personnes.

UNE « HISTOIRE COURTE » ... QUI N'ETAIT PAS SI BONNE QUE ÇA !

Après 26 ans de mariage... Une histoire courte... Qui n'était pas si bonne que ça !

BREST - MAUVAINES NOUVELLES POUR L'EMPLOI... La plus grande SDCP bretonne...

L'antenne bretonne de la Société d'Etudes et de Construction Industrielle (SECI)...

IL Y A DE L'ARGENT ... PAS CHEZ TOUT LE MONDE

Si l'on rencontre de plus en plus de nouveaux pauvres chez nous...

La CGT a annoncé qu'il y avait vingt suppressions d'emploi à la société Barbot...

Le plus grand fabricant de produits en plastique de France...

MOELAN - Les secours catholiques jette des vêtements à la décharge...

Les secours catholiques de Moëlan-sur-Mer ne disposent que d'un local vétuste...

AVEZ-VOUS PENSÉ À RÉGLER VOTRE ABONNEMENT ?

DES MALFAITEURS QUI ADORENT LA LINGERIE FEMMINE OPÉRENT DANS LE DÉPARTEMENT

C'est à croire que les cambrioleurs préfèrent les pharmacies... en général des drogués...

LE NOM ANCIEN D'UNE BICYCLETTE BRETONNE LU FAIT-IL DU TORT ?

Les fléaux de l'ouragan qui viennent de nous passer ont permis à une maison bretonne...

Drastiquement plus qu'ils sont très concernés que leur production est supérieure en qualité aux produits...

DOUARENNEZ - VOL DE SUCETTES A LA MATERNELLE

Ce n'est pas une blague, car une vraie pinette à bien été déposée au sein de la maternelle...

Retenues à l'extension de porcheries... Trois porcheries de Ploguargat...

La Société Agricole du Finistère a voté une motion à l'annulation de la démission de Mgr Barbu...

LES COULINES MISE EN VENTE POUR 100 000 F

Si vous connaissez la belle plage des Sables Blancs, près de Douarenne...

FLUPEUX - M. J. J. Bénez, conseiller municipal de M. J. J. Bénez...

PROGON - Une affaire d'adultère par M. J. J. Bénez...

CHOCALIER - Une affaire de chantage par M. J. J. Bénez...

CARHAX - M. Albert Le Moine, conseiller municipal de Carhax...

AROL - La Société Côtes-du-Nord, qui assure des assurances...

SAINT-FRANÇOIS - M. Jean-Jacques Le Goff...

QUIMPER - Un décret par lequel le préfet...

TRÉMIEN - M. Jean-Jacques Le Goff...

MOELAN-SUR-MER - La maison de M. J. J. Bénez...

MOELAN-SUR-MER - La maison de M. J. J. Bénez...

MOELAN-SUR-MER - La maison de M. J. J. Bénez...

MOELAN-SUR-MER - La maison de M. J. J. Bénez...

MOELAN-SUR-MER - La maison de M. J. J. Bénez...

MOELAN-SUR-MER - La maison de M. J. J. Bénez...

MOELAN-SUR-MER - La maison de M. J. J. Bénez...

MOELAN-SUR-MER - La maison de M. J. J. Bénez...

MOELAN-SUR-MER - La maison de M. J. J. Bénez...

MOELAN-SUR-MER - La maison de M. J. J. Bénez...

MOELAN-SUR-MER - La maison de M. J. J. Bénez...

MOELAN-SUR-MER - La maison de M. J. J. Bénez...

VA-T-ON DEMOLIR L'EGLISE DE CONCARNEAU ?

Faut-il en venir à la démolition de l'église de Concarneau...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

L'ÉGLISE DE CONCARNEAU ?

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

Et c'est ainsi que l'église n'est pas un chef-d'œuvre...

NOUVEAU PQUEBOT SUR CALE APRES LE DEPART DU "SOVERAIN DES MERS"

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

NOUVEAU PQUEBOT SUR CALE APRES LE DEPART DU "SOVERAIN DES MERS"

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

NOUVEAU PQUEBOT SUR CALE APRES LE DEPART DU "SOVERAIN DES MERS"

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

NOUVEAU PQUEBOT SUR CALE APRES LE DEPART DU "SOVERAIN DES MERS"

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

NOUVEAU PQUEBOT SUR CALE APRES LE DEPART DU "SOVERAIN DES MERS"

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

Le "Souverain des Mers" a été déposé à la cale de la commune de Brest...

LES TRAVAILLEURS DE METAYER-NOEL NE SONT PAS LA FETE

L'entreprise Metayer Noël, spécialisée dans la fabrication de produits en plastique...

Le rapport de la GPEC (suite) - Le rapport de la GPEC (suite)...

Passagers en bleus de travail - Passagers en bleus de travail...

Le défilé de la GPEC (suite) - Le défilé de la GPEC (suite)...

Le défilé de la GPEC (suite) - Le défilé de la GPEC (suite)...

Le défilé de la GPEC (suite) - Le défilé de la GPEC (suite)...

Le défilé de la GPEC (suite) - Le défilé de la GPEC (suite)...

Le défilé de la GPEC (suite) - Le défilé de la GPEC (suite)...

SAINT-MALO

ETHYFARM CRÉE 100 EMPLOIS

Un laboratoire pharmaceutique de Norden (Vieljeux) va construire une usine à Saint-Malo. 100 emplois devraient être amplement créés, et l'objectif est d'atteindre 150 emplois d'ici à trois ans.

ECHO DES ENTREPRISES

RESTAURATION

Quest-Restauration quitte son siège social Centre Alma à Rennes pour se fixer à Goussainville en Bretagne. Pour deux raisons principales : l'absence de locaux adaptés et la dégradation des locaux.

TRANSPORTS

Les mille camions de Post-Transports sont ou sont étiquetés d'un système de projection de boue en circulation par temps de pluie. L'objectif est de pallier les problèmes de visibilité que provoque la boue projetée.

RENNES

COUPS DE FEU ET RACISME

A quelques millimètres près, il y avait mort d'homme. Visiblement, le tir avait frôlé l'arrière d'un homme. C'est pourquoi l'affaire se qualifie de tir à courte portée. Les coups de feu ont été tirés de la direction des Châtreaux.

EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN

- RENNES - Un agent EDF de district de Rennes, M. René Lacroix, 57 ans, vient d'être tué par un délinquant de 20 ans.
SAINT-MALO - Le cyclotouriste René D'Amé, 27 ans, a été renversé par un camion de la ville de Saint-Malo.
CANCAL - Mlle Béatrice Lacroix, 27 ans, sans profession, a été renversée en montant l'échelle de son appartement à la rue de la République.

MORDELLES

MAUVAIS CHASSEURS OU FINS GOURMETS ?

Deux Rennais rêvaient de faire leur tour sur les rives bretonnes. Plus tôt que de le chasser à la carabine, ils avaient préféré le capturer dans une volière du Rheu. Malheureusement pour eux, les perdreaux sont mal fin à leurs fins touches ont été arrêtées.

RENNES

DES PROPOSITIONS DE LA S.N.C.F. POUR AMELIORER LA LIGNE RENNES - SAINT-MALO

Dans son bulletin « Corail », la Direction Régionale de la S.N.C.F. fait part des propositions qui visent à améliorer la ligne Rennes - Saint-Malo.

RENNES

APPEL A LA CONCERTATION AVEC LES REGIONS BRETAGNE ET PAYS DE LOIRE POUR L'ARRET DU T.G.V.

Cette année vont débiter à Rennes d'important travaux d'aménagement du centre ville. L'arrêt du T.G.V. permettrait de faciliter les déplacements.

RENNES

LES COURS DES COQUILLES ETAIENT TROP BAS : CONFLIT ENTRE LES PECHEURS ET MAREyeurs

Les cours des coquilles étaient trop bas. Les pêcheurs et mareyeurs ont eu un conflit. Les pêcheurs ont refusé de vendre leurs coquilles à un prix trop bas.

RENNES

FAIRE CONNAITRE L'HISTOIRE LOCALE

Offre aux auteurs de monographies et bibliographes locales la possibilité de faire connaître leurs ouvrages. L'objectif est de promouvoir l'histoire locale.

RENNES

CHARTRES-DE-BRETAGNE

Cinq coups de feu ont été tirés en pleine nuit à Chartres-de-Bretagne. Les victimes ont pu être rapidement remplies.

RENNES

COUPS DE FEU CONTRE UN BAR ET LA PISCINE

Cinq coups de feu ont été tirés en pleine nuit à Rennes. Les victimes ont pu être rapidement remplies.

RENNES

AGENCE DU PLEXIS

Une agence immobilière de Rennes, l'Agence du Plexis, a été victime d'un cambriolage. Les voleurs ont pu s'enfuir sans être inquiétés.

Jouets caudoux

Sopareco, le partenaire privilégié des collectivités et des comités d'entreprises.



SOPARECO HALL D'EXPOSITION PERMANENT 11, rue Louis-Bertrand 94200 Ivry-sur-Seine Tel. : 46.58.40.56

TROIS MORTS - DEUX BLESSES A BÉZAMONT

Une violente collision frontale entre deux voitures a fait trois morts et deux blessés en début de soirée...

TORTUE GEANTE DE 300 KG A Larmor-Baden

Une tortue géante a été pêchée au large de Larmor-Baden. Ses mensurations : 1,90 m de long, 1 m de large et quelque 250 à 300 kg.

ELECTIONS CANTONALES EN 1988 Les 21 sortants

Les élections sont prévues en octobre. Les autres cantonnaires traitent en exercice jusqu'en 1991...

TRIBUNAL DE COMMERCE

Sur les trois décisions rendues, huit consignes directrices ont été émises par le tribunal...

Jeune mort tué à Inguiniel

L'automobiliste sortant imprudemment d'un parking à Inguiniel, un jeune de 19 ans a été tué...

Municipaux décorés à Lorient

Médailles d'argent : Mme Beuzat-Maryvonne, Mme G. Denis, Mme G. Gaudin...

SUSPENSION DE PERMIS

La commission de suspension des permis de conduire a statué au mois de décembre...

Médailles de vermeil

M. Daniel Vignone, Mme G. Denis, Mme G. Gaudin, Mme G. Gaudin...

CHEMINOTS DÉCORÉS

Seize cheminots de Vannes, Auray, Lorient, Redon ont reçu la médaille d'honneur des chemins de fer.

LA SITUATION DANS LES COLLÈGES

Le Conseil syndical du SNIPEC vient d'examiner la situation dans les collèges...

JUDO

Ivan Desobry, du Judo-Club de Redon, est champion de Bretagne de judo des moins de 65 kg...

MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK - MESK HA MESK

MESK - Médaille d'argent, M. Angoum, M. Chénouat, M. Gaudin, M. Gaudin...

LE PAYS BRETON

LA COMMISSION DES SITES DECIDE...

VANNES - Parmi les projets étudiés par la commission des sites, il y avait notamment celui de la réalisation d'un terrain de golf...

LE CHAUFFEUR DE TAXI SE DÉFEND BIEN

Etienne Le Masson, un chauffeur de taxi, âgé de 37 ans, exerçant à Auray, n'a pas perdu son sang-froid...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

Par Marcel Alory. Les méthodes d'entraînement ont peu varié, mais on peut aussi beaucoup apprendre...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

par Marcel Alory

SPORTS ET «JEU DE LA VACHE»

Au temps de mon enfance et de ma jeunesse, le jeu de la vache était très répandu...

MÉDAILLES D'HONNEUR AGRICOLE

M. Pierre Clouerc, Vannes, M. Guillaume Corréat, Vannes, M. Jean-Claude Kerpez, Vannes...

LE CHAUFFEUR ARRÊTÉ

Un Port Lorientais de 26 ans, Eric Le Rozellier, a été mortellement blessé...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

Par Marcel Alory. Parmi les projets étudiés par la commission des sites, il y avait notamment celui de la réalisation d'un terrain de golf...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

Par Marcel Alory. Les méthodes d'entraînement ont peu varié, mais on peut aussi beaucoup apprendre...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

par Marcel Alory

SPORTS ET «JEU DE LA VACHE»

Au temps de mon enfance et de ma jeunesse, le jeu de la vache était très répandu...

MÉDAILLES D'HONNEUR AGRICOLE

M. Pierre Clouerc, Vannes, M. Guillaume Corréat, Vannes, M. Jean-Claude Kerpez, Vannes...

LE CHAUFFEUR ARRÊTÉ

Un Port Lorientais de 26 ans, Eric Le Rozellier, a été mortellement blessé...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

Par Marcel Alory. Parmi les projets étudiés par la commission des sites, il y avait notamment celui de la réalisation d'un terrain de golf...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

Par Marcel Alory. Les méthodes d'entraînement ont peu varié, mais on peut aussi beaucoup apprendre...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

par Marcel Alory

SPORTS ET «JEU DE LA VACHE»

Au temps de mon enfance et de ma jeunesse, le jeu de la vache était très répandu...

MÉDAILLES D'HONNEUR AGRICOLE

M. Pierre Clouerc, Vannes, M. Guillaume Corréat, Vannes, M. Jean-Claude Kerpez, Vannes...

LE CHAUFFEUR ARRÊTÉ

Un Port Lorientais de 26 ans, Eric Le Rozellier, a été mortellement blessé...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

Par Marcel Alory. Parmi les projets étudiés par la commission des sites, il y avait notamment celui de la réalisation d'un terrain de golf...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

Par Marcel Alory. Les méthodes d'entraînement ont peu varié, mais on peut aussi beaucoup apprendre...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

par Marcel Alory

SPORTS ET «JEU DE LA VACHE»

Au temps de mon enfance et de ma jeunesse, le jeu de la vache était très répandu...

MÉDAILLES D'HONNEUR AGRICOLE

M. Pierre Clouerc, Vannes, M. Guillaume Corréat, Vannes, M. Jean-Claude Kerpez, Vannes...

LE CHAUFFEUR ARRÊTÉ

Un Port Lorientais de 26 ans, Eric Le Rozellier, a été mortellement blessé...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

Par Marcel Alory. Parmi les projets étudiés par la commission des sites, il y avait notamment celui de la réalisation d'un terrain de golf...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

Par Marcel Alory. Les méthodes d'entraînement ont peu varié, mais on peut aussi beaucoup apprendre...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

par Marcel Alory

SPORTS ET «JEU DE LA VACHE»

Au temps de mon enfance et de ma jeunesse, le jeu de la vache était très répandu...

MÉDAILLES D'HONNEUR AGRICOLE

M. Pierre Clouerc, Vannes, M. Guillaume Corréat, Vannes, M. Jean-Claude Kerpez, Vannes...

LE CHAUFFEUR ARRÊTÉ

Un Port Lorientais de 26 ans, Eric Le Rozellier, a été mortellement blessé...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

Par Marcel Alory. Parmi les projets étudiés par la commission des sites, il y avait notamment celui de la réalisation d'un terrain de golf...

LE PAYS BRETON

LA CHRONIQUE DU GALLO

Par Marcel Alory. Les méthodes d'entraînement ont peu varié, mais on peut aussi beaucoup apprendre...

Que signifient nos noms ?

Chronique d'André Le Mercier

Ancien conseiller pédagogique à l'enseignement du breton de l'Académie de Rennes

LES NOMS DE PERSONNES

Nous rappelons que les noms de personnes qui nous mentionnent dans ces articles sont tous d'origine toponymique...

PRÊT A PORTER - JOSÉ - ST-DENIS

15, rue de la Charonnerie entre le Théâtre G. Philipe et André ROHMER, Gérard PASQUIER, tricotés CAROLL, Jean BALLY, Mary WEST, etc.

LES LIVRES - LES LIVRES - LES LIVRES

Concarnec - Paris. La période béni des beaux livres a bien inspiré Jean Péroche...

SOCASSUR

Toutes Assurances

- Habitation
- Automobile
- Retraite
- Assistance

L'expérience des Collectivités au service des particuliers

SOCASSUR

29, rue du 4-Septembre - 75002 PARIS

Tél. : 47.42.78.75

GEOGRAPHIE PHYSIQUE:

LA SOURCE, LA FONTAINE

Notre région, si riche en sources et en fontaines, ne nous permet pas toujours de saisir l'importance de celles-ci dans le long processus du peuplement de nos campagnes. A cette fonction première est souvent venu s'ajouter une seconde : la fontaine lieu de culte ; en effet à une époque où la lutte contre la maladie, les calamités, ne dépassait guère le stade de la prière ou de l'incantation, de nombreuses fontaines étaient tenues pour avoir des vertus ; un vestige de l'ancien culte des eaux que l'Eglise eut toutes les peines à récuser.

FEUNTEN = FONTAINE

Plusieurs termes désignent la source, la fontaine, mais « feuntent » (variantes : « funtun, fetan, feten », du latin « fontana » est devenu, et de loin, l'appellatif le plus connu, au point d'avoir pratiquement éliminé tous les autres.

Dans les noms de hameaux, Feuntent n'apparaît pratiquement jamais seul, notons cependant le cas de Mespaul (29). Dans le Finistère nous avons 34 Feuntent et 17 Fontaine plus déterminant, un total de 51 noms de lieux-dits où nous retrouvons pas moins de 10 Fontaine-Blanche et 4 Feuntent-Venn ; « gwenn », forme mutée « wenn » (= blanc, sacré). La couleur blanche étant très rare dans la nature, le très grand nombre de « Fontaine-Blanche/Feunteun-Venn » ne peut donc être qu'un vestige du caractère sacré de celles-ci.

« FEUNTEN » :
DÉRIVÉS ET COMPOSÉS

Plutôt qu'un pluriel de « feunteunig » (= petite fontaine), peut-être faudrait-il voir un hypocoristique dans Feuntent-ig-ou (4 dans le 29), variante Feuntent-ig-ou (= la toute petite fontaine) à Plouhinec (29). Le diminutif simple (-ig) se montre à St-Thonan (29) sous la variante Fontic-an-Du (= la petite fontaine de M. Le Du) et le pluriel usuel (-i-ou) dans Feunteun-ou Bleis (= les fontaines du loup) à Peument (29), Fetan-ou à Carnac (56).

Avec des noms de hameaux comme Creac'h-ar-Feuntent (= la côte de la fontaine) à Plouzévédé (29), Goas-ar-Feuntent (= le ruisseau de la fontaine), Braspars (29) ou encore Goez-er-Fetan-Vat (= le ruisseau de la bonne fontaine), Séglien (56), il nous faut mentionner les nombreux Kerfeunteun/Ker-fétan, etc. (= le hameau de la fontaine), le pluriel Ker-feunteunioù et les formes archaïques Car-fantan (Dol-de-Bretagne, 35) et Car-fantin à Hinglé et à Trévron (22). N'oublions pas non plus les Penn(ar)-Feunteun (= la tête/le bout de la fontaine), variante Pen-funtun à St-Jean-du-Doigt (29) et pluriel Pen-feunteun-ou à Sibiril (29) ; certains de ces toponymes étant parfois francisés, ceci nous a donné (Le Château de) Chef-Fontaines à Clohars-Fouesnant (29).

Dans le domaine roman, en Normandie, nous retrouvons des compositions hybrides (celtique-latin) rappelant la fontaine blanche/sacrée : Vinde-fontaine (Manche), près de l'abbaye de

Blanche Lande et Onde-Fontaine (Calvados), Windo-fontana en 1177, où le déterminant, que l'on rapproche d'un hypothétique nom germatique Windo, rappelle le gaulois « vindo- » (= blanc).

STIVELL = FONTAINE
JAILLISSANTE

« Stivell », dérivé en « -ell » de « stiv », désigne une fontaine jaillissante, un filet d'eau rapide (cf. le verbe « stivella » = gicler), ce qui suppose une certaine pression et permet donc de rapprocher ces termes de la racine *stip-/*stibh- (= serré, pressé). Avec quatre Stivell comme nom de hameau la Nomenclature de l'INSEE du Finistère nous offre aussi : Le Stiff à Ouessant, Stivellou à Erden et Ker-stival à Melgven. Pestivien (22), aujourd'hui rattaché à la commune de Bulat, est une forme évoluée de Pen(n)-stivien (in le pouillé du diocèse de Comouaille, 1368). Sans vouloir tirer de conclusions trop hâtives on notera que la localité d'Estival (Vosges) se trouve tout à côté de Clairefontaine.

KIB = TROU D'EAU,
SOURCE

Le latin « cupa » nous a donné le breton « kib » qui peut désigner une mare, un trou d'eau, une source. Sans déterminant nous avons Quip à Allaire (56) et les variantes mutées Guib à La Roche-Maurice et à St-Jean-du-Doigt (29) et Guip à Plonéour-Lanvern (29) et St-Caradec (22).

Parmi les principaux dérivés nous relevons Guib-el-Vian (= la petite source/mare) à Plufur (22), Guib-en à Pluvigner (56), Guib-iec (= le lieu où il y a une mare/source) à Pleyber-Christ, Guib-icid à Bodilis, Guissiny et Plouvien (29) auxquels on ajoutera les pluriels (-ou).

Comme second élément de noms composés « kib » apparaît dans Goas-ar-Guib (= le réseau de la source) à Pleyber-Christ (29), Goas-Guib à Goudelin (22), variante vannetaise Goeh-Guib à Languidic (56). Keraip (= Ker ar) hib = le hameau de la mare/source, Collorec, Laz (29), est une forme évoluée de Ker-guipp à Moellan (29). Le pluriel « kib-ou » se montre sous ses formes mutées dans Les-guibou (= le manoir des sources/mares) à Guipavas et Mes-a-hibou (= le champ des...) à Kerfeunteun (29).

ANDON

Les toponomistes romans postulent une racine hydronymique *ant- pour expliquer des noms de cours d'eau comme Ante (Marne), affl. de l'Aisne ; Antenne (Char.-Mme), affl. de la Charente. Le vieux breton présentant un assez grand nombre de noms avec suffixe « -on » (ex. Nant-on, dérivé de Nant (= vallée) ou Aval-on, dérivé de aval (= pomme) dans le cartulaire de Redon) on peut supposer que la racine hydronymique *ant- se montre aussi dans « and-on » (= source) ; le terme apparaît dans le nom de hameau Ker-andon (Concarneau, Lanriec, Quimperlé, 29) et, peut-être, dans « kornandon » (= korr (an) andon = le lutin de la source ?)

LA RÉVOLUTION EN BRETAGNE
BI-CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Une chronique de Jean Moreau

XXIII - PAQUES
SANGLANTES

Le massacre des 44 républicains de Machecoul, le 11 mars 1793, marque le début de la guerre de Vendée, improprement appelée puisqu'elle commença en Loire-Inférieure et enflamma plusieurs départements. C'est dans l'ancienne capitale du duché de Retz que furent commis les premiers crimes, même s'il est vrai que la veille, lors du recensement pour les opérations de recrutement, des rassemblements houleux, à la limite de l'explosion, eurent lieu, principalement dans les Mauges angevines.

Certains historiens font état d'un mouvement paysan « spontané », qu'il est difficile d'admettre quand on observe la similitude des réactions au jour dit. Il fallait que les esprits fussent préparés, conditionnés, et ne l'étaient-ils pas ? Aux causes multiples qui ont favorisé, ici et là, la contre-révolution, et qui ont été analysées, ajoutons encore la mission du marquis de la Rouerie (quel nom prédestiné !), envoyé des princes émigrés, qui parcourut des mois durant les routes de Bretagne.

Revenons à Machecoul. Trois jours après le déchainement sanglant, le 14 mars, Charette quitte son château de Fontclausse, où, si l'on en croit la chronique, il vivait de galante manière, loin de sa femme, une cousine plus âgée, parée de moins de charmes que ses maîtresses, et à propos de l'une de celles-ci, Balzac parla crûment de la « jument de Charette » (« Les Chouans »).

Charette arrive à Machecoul, mais un autre noble lui dispute le commandement. C'est le marquis de La Roche-Saint-André. Neuf jours plus tard, le désastre de Pornic aura départagé les deux chefs.

Pornic a repoussé les premiers coups de boutoir des contre-révolutionnaires. C'est une place forte enviable. Le marquis de Saint-André veut à tout prix s'en emparer. Un espion comble ses vœux, qui vient l'informer subrepticement, le 23 mars, que les défenses de la vaillante petite cité sont considérablement affaiblies, en raison du départ de 400 hommes pour Les Moutiers, où ils ont à prendre livraison de 8 tonnes de blé offertes par un patriote. La crise des subsistances sévit.

Le marquis de La Roche-Saint-André attaque avec 4 000 hommes. Le commandant Babin résiste mais sous le nombre bat en retraite vers Paimboeuf. Sept vieillards et un faible d'esprit, un « idiot » précise le document, sont assassinés. Succès facile que les reîtres sans pitié fêteront sur place en mettant en perce quelques barriques.

Second acte. Escortant leur précieux chargement, les Pornicais regagnent leurs foyers ; en chemin ils apprennent leur malheur. Concertation. Détermination. Galvanisés par le curé constitutionnel du Clion, ils surprennent les brigands attablés dans les cabarets. Débandade. Dans ce combat rapide, un jeune canonnier de 16 ans, Etienne Reliquet, ajoute un trait de gloire. Il mitraille, mitraille la troupe en fuite. Le marquis de La Roche

Saint-André perdra 216 hommes ; et surtout son honneur. Disgracié, il échappe de peu à un jugement. Désormais, Charette est seul chef.

LES CHAPELETS
DE LA MORT

La prison de Machecoul regorge de prisonniers échappés à la première vague meurtrière. Aucune grâce ne leur sera faite. Les listes sont dressées, les exécutions ordonnées, une à une, ou groupées. Combien de victimes ? Dans leur rapport à la Convention, les députés Villers et Fouché citeront le chiffre précis à l'unité près de 542 citoyens.

Charette célébrera à sa manière la Résurrection du Christ en assassinant deux jours avant Pâques, le 29 mars, 80 républicains en deux journées tragiques : 24 au petit matin et 56 le soir. Les premiers suppliciés seront tirés de leurs cauchemars en pleine nuit, liés les uns aux autres par une corde, d'où le nom de chapelets donnés à ces processions mortuaires, puis conduits vers une grande prairie proche de la cité, la prairie du couvent, où ils seront assommés, livrés à la fureur bestiale.

Le 3 avril, trois jours après Pâques, nouvelle et massive exécution de 98 républicains, dont le curé Marchesse, de la paroisse de Bourgneuf-en-Retz, amené le 12 mars à Machecoul, depuis lors dans l'attente de son sort, et finalement tué comme ses compagnons de cellule, sans procès, et y en aurait-il eu un pour quel motif l'aurait-on condamné à la peine suprême, si ce n'est pour avoir prêté serment à la Constitution. Dans cette cité aux confins du département, trois curés républicains, Le Tort, Mèchin et Marchesse auront donc été assassinés moins d'un mois après le déclenchement de l'insurrection.

On n'en finirait pas d'évoquer les martyres subis, qui révoltent par leur raffinement cruel. Joubert, président du district, eut les poignets sciés avant d'être achevé à coup de fourche et de baionnette.

En dehors d'administrateurs comme Joubert ou Pierre Guillaud, qui s'étaient désignés comme tels à la fureur de leurs ennemis, ou encore Louis-Charles César Maupassant, ancien député à la Constituante, député suppléant à la Convention, commandant de la Garde Nationale, quels étaient ces républicains et patriotes exécutés à l'aube de 1793 ? Aux Archives municipales de Machecoul, nous avons relevé quelques noms échappés à l'anonymat grâce à trois commissaires civils, Pierre Butier, André Fantonna et Charles Bidault, venus sur place cinq ans après les événements, en ventôse de l'an VI (février-mars 1798) recueillir les témoignages auprès des familles et établir les actes officiels de décès. Il apparaît qu'artisans et commerçants ont payé le plus lourd tribut, comme :

Le maréchal-ferrant Louis Guérin.

L'aubergiste Pierre-Alexis Nicole.

Le tisserand Jean Gallard.

Le tailleur Marin Coignard, Le sabotier Mathurin Lefebvre, L'épicier Louis-François Duval, Le chaudronnier François Douillard.

Le bijoutier Louis Pipau...

MUSSET,
PREMIER GUILLOTINÉ

Machecoul est dégagé de l'emprise royaliste par la colonne du général Beyer, le 22 avril 1793. Sa tragédie est révélée au grand jour. Rares sont les républicains rescapés. S'ils le furent, c'est en bénéficiant de complicités, comme le juge Boulemer, qui se dissimula sous un toit et survécut avec l'aide d'une femme.

Ce juge accompagnera ses libérateurs, volontaires d'Ille-et-Vilaine pour la plupart, jusqu'à Rennes où il sera reçu en miraculé à la société des Jacobins de la ville. Il témoignera : « ... Les femmes nobles (...) étaient comme des furies ; on y distinguait surtout trois filles La Rochefoucauld, habillées en paysannes. Les prêtres disaient la messe leur aube traînant dans le sang des patriotes. Les monstres ! Et l'on parlerait de modération, d'amnistie ! Non, non, vengeance ! Point de quartier pour de tels scélérats ! » (Le Moniteur, tome XVI, p. 518).

Répondant au vœu du juge Boulemer, la justice révolutionnaire agit avec célérité. Dès le 13 mars, le tribunal criminel extraordinaire se réunit à Nantes, sous la présidence de Joseph Le Pelley, doyen d'âge. L'accusateur public est Giraud. Le premier à comparaître, Gabriel Musset, sera guillotiné le soir même, place du Bouffay. Que lui reproche-t-on ? D'avoir fait feu sur la garde nationale à St-Philbert-de-Grand-Lieu et d'avoir été trouvé porteur, lors de son arrestation, de « 27 cartouches à balle, deux poudrières et un sac rempli de plomb » (L 1473 Arch. départ.).

Gabriel Musset était un laboureur domicilié à La Corbellerie en Saint-Mesme (1).

Du 13 au 23 mars 1793, 36 condamnations à mort seront prononcées. Mais le plus responsable n'est pas sur le banc des criminels. Il s'est réfugié à Légé dont il fera un bastion, et où il s'entourera d'une cour de roitelet de province.

On s'étonnera que l'on puisse de nos jours (2) célébrer à l'envi cet homme d'ancien régime dressé contre la République, alors que ses victimes de Machecoul n'ont droit à aucun monument digne de leur martyre.

Jean MOREAU.

(1) Au presbytère de Saint-Mesme, nous avons relevé sur le registre paroissial, en marge de l'année 1913, cette annotation du curé A. Deloi : « Le nommé Musset est le grand-oncle de J.-M. Favreau, sacristain à Saint-Même. Il fut guillotiné par François Sénéchal, exécuteur des hautes-œuvres ».

(2) A Légé, dans la chapelle dédiée à Charette, l'abbé Chantreau se fait volontiers auprès des touristes le chantre du généralissime royaliste (d'après « Ouest-France » du 8-7-1986).